



#### Plus de précisions sur l'accès mon.Service-Public.fr

Vous pouvez désormais accéder à votre espace personnel impots.gouv.fr à partir de votre compte mon.Service-Public.fr.

Pour cela, vous devez au préalable :

1) Avoir créé un compte sur le site mon.Service-Public.fr

Rendez-vous sur le site mon.Service-Public.fr et cliquez sur le bouton « M'inscrire » sur la page d'accueil. Vous aurez à choisir un identifiant et un mot de passe, puis à fournir une adresse électronique valide.

2) Créer une liaison entre votre compte mon.Service-Public.fr et votre espace personnel impots.gouv.fr

Connectez-vous à votre compte mon.Service-Public.fr et créez une liaison avec votre espace personnel impots.gouv.fr. Vous serez invité à saisir vos identifiants habituels :

- votre numéro fiscal et votre numéro de télédéclarant (vous les trouverez en haut à gauche de votre dernière déclaration) ;

- le montant de votre revenu fiscal de référence (vous le trouverez dans le cadre « Vos références » de votre dernier avis d'impôt sur le revenu).

Par la suite, vous pourrez accéder à votre espace personnel impots.gouv.fr en toute simplicité à partir de votre compte mon.Service-Public.fr : vous n'aurez plus à saisir les trois identifiants rappelés ci-dessus.



Plus de précisions sur l'accès mon.Service-Public.fr

 Fermer la fenêtre